



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



09117445

Déposé au greffe du Tribunal
de Commerce d'Eupen

05-08-2009

po/
le Greffier

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/08/2009 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : GESIRA

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Roetgenerstrasse 65 à 4730 RAEREN

N° d'entreprise : 0445621166

**Objet de l'acte : RENOUELEMENT DES MANDATS - CONFIRMATION DES POUVOIRS ET
DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL**

Extrait du procès-verbal de la séance de l'assemblée générale du 19 juin 2009.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Albert HERDT et Madame Hubertine HARDT-BERGMANS, domiciliés Roetgener Strasse 63 à 4730 RAEREN, ainsi que celui de Monsieur Marc GILIS, domicilié rue JB de keyzer 183 à 1970 WEZEMBEEK-OPPEM, pour une période de six ans. Ces mandats prendront fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2015 (deux mille quinze).

Le mandat des administrateurs est exercé à titre gratuit, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 19 juin 2009.

Après délibération, le Conseil décide de confirmer la Présidence du Conseil à Monsieur Albert HARDT, domicilié Roetgener Strasse 63 à 4730 RAEREN, son mandat d'administrateur délégué ainsi que les pouvoirs de gestion les plus étendus tels qu'ils lui ont été confiés le 29 octobre 1991 (publiés aux Annexes du Moniteur Belge du 23 novembre 1991 sous le numéro 911123-105).

Pour extrait analytique.

Albert HARDT
Administrateur-délégué